

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-
Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band: 18 (1945)
Heft: 10

Artikel: A la légion, dans les transmissions
Autor: Leutenegger, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-564786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la Légion, dans les Transmissions

Par L. Leutenegger, section de Winterthour

«Comment es-tu entré dans la Légion étrangère?» Question que toujours à nouveau l'on me pose, et dont la réponse presque à coup sûr déçoit l'attente. Une surabondante littérature a pris pour objet la Légion étrangère et les engagements dans ce corps. Elle a créé une légende où les moyens illicites et les agents secrets arrachant à de jeunes gens ivres une signature définitive jouent le rôle principal. Ce n'est pas ainsi qu'on entre dans la Légion, où toute engagement est volontaire.

La plupart de ceux qui s'engagent pour cinq ans réfléchissent deux fois plutôt qu'une avant de se décider. Ce n'est pas que cinq ans soient longs, mais ils sont terriblement larges, dit-on là-bas. De plus on ne sait ni ce qui vous attend, ni ce qui pourra vous arriver. Les chances d'en revenir ou «d'y rester» sont sensiblement égales. Mais à tout prendre, la Légion est préférable au suicide, car il demeure toujours une chance d'en revenir.

Mon cœur battait à la descente du train à Annemasse, ce certain jour, lorsque je passai le dernier au contrôle de douane. «Rien à déclarer? Rien — Passeport? En ordre — Où allez vous? A la Légion étrangère», fut ma prompte réponse. — «Dans ce cas, pas besoin de passeport, suivez-moi.» Je bouclai ma valise et suivis le douanier. «Attendez-moi là!» L'une après l'autre, mes dernières cigarettes suisses s'évanouirent en fumée. La porte enfin s'ouvrit: «Entrez! Alors, vous voulez vous engager dans la Légion? — Oui! — Bon, vous avez de quoi payer le voyage jusqu'à Chambéry? — Peut-être, je ne sais pas ce que cela coûte. — Ah, bon de transport, il aura encore besoin de ses quelques francs! Vous êtes encore libre jusqu'à 1600, ensuite départ direction Annecy - Aix-les-Bains - Chambéry. C'est là votre place de recrutement, vous vous y annoncez pour la visite sanitaire d'entrée. Vous pouvez disposer jusqu'à 1600 heures.»

Visiter Annemasse, avec un passeport international... à quelque centaines de mètres de la frontière suisse! C'était risible! Mais ce qui l'était moins, c'était ma situation, dont le tragique et les conséquences me devenaient plus clairs à chaque instant. Cinq ans!

Si seulement j'avais mes papiers et ma valise! Mais c'était fini, et il ne restait qu'à tuer les dernières heures du condamné. A 1600 h. j'étais à la douane, et fus bientôt embarqué dans le train de Savoie, avec des bons vœux pour le long voyage. «Portez-vous bien, et bonne chance», me cria encore le douanier de service.

L'humeur empira encore dans le train. C'était une course infernale dans l'inconnu. Tout me passait devant mes yeux, père, mère, frères et sœurs, tous les amis, le pays, tout ce que peut-être je ne reverrais jamais! Et les soucis et les tourments! Je dois être devenu fou, me dis-je; à Annecy tu vas descendre du train et rentrer par le plus court chemin à la maison familiale. Mais lorsque je voulus descendre du train, le contrôleur me rappela aimablement que nous n'étions pas encore à Chambéry, et que je pouvais tranquillement rester dans mon compartiment. J'étais donc signalé, et mon sort en était jeté. Nous arrivâmes dans la nuit à Chambéry. J'essayai de quitter rapidement la gare en me mêlant à la foule à la faveur de la nuit.

Quelqu'un me frappa sur l'épaule: «Pas par là, monsieur, par ici.» Peu après j'étais au poste de gendarmerie. Au lieu de me donner quelque chose à manger — mon estomac grondait sans que j'eusse d'ailleurs réellement faim —, les gendarmes m'offrirent un verre de vin. Ils se réjouissaient de mes projets héroïques; il fallait là-bas des hommes décidés. Evidemment il faisait un peu chaud en été, mais quelques uns en étaient revenus quand même!

Un à un ils quittèrent le poste en bâillant. Le dernier me proposa de dormir sur un banc. Je devais être conduit le lendemain matin à la caserne. Fourbu et mourant de faim je m'étendis, avec ma valise comme oreiller. Je me réveillai au petit jour, les reins cassés, la tête bourdonnante et les genoux ankylosés. En laissant là mes papiers et ma valise, je pus aller boire un café au buffet. Puis je repris mes effets, et en route. «Dépêchez-vous, bonne chance!» Et je fus sur la route, en compagnie d'un gros gendarme, pour dix minutes de marche jusqu'à la caserne.

Dès notre arrivée, nous montons au premier étage. Le gendarme heurte à une porte, entre, puis revient bientôt: «C'est en ordre, ça s'arrangera. Adieu, mon vieux, bonne chance!» Puis, saluant d'un doigt à la visière du képi, il disparaît en direction de la sortie. Je lui aurais bien lancé ma valise à la tête. Mais la porte de l'enfer s'ouvrait: «Vous êtes M. Y? Alors entrez, je vous prie.»

Je ne compris pas grand'chose que des «voilà» et des «alors» et pour finir «Marseille». Il devait s'agir d'une visite sanitaire, d'un voyage gratuit, naturellement, jusqu'à Marseille, et tout n'était pas si terrible. «Bref, signez encore là. Avec cela vous pouvez aller chercher cinq francs à l'Intendance. Attendez encore un instant dehors, compris? Très bien, adieu mon vieux, et bonne chance!» Et j'étais de nouveau dans le corridor. Une autre porte s'ouvrit sur un personnage mi-civil, mi-militaire: visite médicale. L'opération fut bientôt terminée. Il me manquait deux ou trois dents, j'avais au pied gauche une vieille cicatrice, qui pourrait permettre de m'identifier plus tard, si jamais... «Alors, ça va, adieu, mon vieux, bonne chance!» Dire qu'ils n'avaient rien d'autre à me dire que ce stupide «Bonne chance». Qu'avaient-ils besoin de me souhaiter quelque chose. Ils auraient mieux fait de me laisser rentrer à la maison. J'étais de nouveau dans le corridor, me frappant la tête à l'idée de tout le malheur qui s'abattait sur moi tel une inéluctable tempête de sirocco. Un soldat, en bleu horizon, me prit en passant pour me conduire à l'Intendance. «Votre train part dans vingt minutes, vous partez directement pour Marseille.» Le parcours a travers les rues et la gare fut pour moi le chemin de la mort. Le condamné qu'on mène à l'échaffaud ne doit pas se sentir autrement que moi ce jour-là. Le train était en gare, l'inévitable «Bonne chance» alors que chacun, je le voyais bien, se retournait et ricanait. Abandonné à mes pensées, je roulais dans ce train qui m'éloignait de plus en plus de la maison et du pays, qui diminuait à chaque instant mes chances d'échapper au sort. Ce n'était que ma faute, personne ne m'avait obligé à partir, mais je n'avais fait non plus de mal à personne. L'incertitude de

l'avenir flottait devant mes yeux comme une profonde obscurité d'où émergeait comme un fantôme la Légion étrangère!

A Marseille, je fus fort bien accueilli. Un portier du Grand Hôtel Vieux Port s'empara de ma valise et me proposa la voiture de l'hôtel, un autre s'offrit à

me faire visiter après le déjeuner les curiosités de la ville. Mais un troisième individu s'intéressa bientôt à moi, et me montra le chemin à suivre. Au lieu de descendre au Grand Hôtel Vieux Port, j'entraî sous bonne garde et le cœur ému dans le Fort St-Jean.

(à suivre)

Der neue Telegraphendirektor

Wegen Rücktritt des bisherigen Amtsinhabers (Oberstlt. M. Wittmer, Grenchen) ist auf den 20. August zum Feldtelegraphendirektor ernannt worden:

1901, Major *Wettstein*, Ing.Of., Inspektor bei der Generaldirektion PTT, TT-Abt., dipl. Ing. ETH, Bern.

Aus seiner militärischen Laufbahn entnehmen wir folgende Daten:

- 1924 Ernennung z. Lt. der F.Art.,
- 1931/32 als Oblt. Kdt. ad int. F.Btr. 64,
- 1933 Ernennung zum Hptm.. gleichzeitig Adj. Art. Br. 6,
- 1934/39 Kdt. F.Btr. 66,
- 1940 Pk.Of. Inf.Rgt. 26,
- 1941 Major,
- 1945 Umteilung ins Ing.Of.-Corps unter gleichzeitiger Ernennung zum Feldtelegraphendirektor.

Die neue Broschüre „Apparatenkenntnis“

Die 4. Auflage der Broschüre «Apparatenkenntnis für die Telephonmannschaften aller Truppengattungen» (Verfasser: Major Merz, Feld Tg.Of. Stab 3.A.K.) ist in unserem Verlag erschienen.

Sie umfasst 95 Seiten und hat folgenden Inhalt:

- Grundlagen der Elektrotechnik
- Armeetelephon Mod. 32 (A.-Tf.)
- Centraltelephon (Ctf.)
- Feldtelephon Mod. 41
- Nummernschalter-Kästchen
- Vermittlungskästchen Mod. 32
- » » 38
- Pionierzentrale altes Modell
- Pionierzentrale Mod. 37
- Tischzentrale Mod. 43
- Zentralen-Einführungsmaterial
- Zentralekasten
- Feldmesskästchen
- Uebertrager

Der Verkaufspreis beträgt Fr. 2.25, inklusive Porto und Wust. Die Lieferung erfolgt nach Einzahlung dieses Betrages auf das Postcheckkonto VIII 15666, wobei auf dem uns zukommenden Abschnitt die Bestellung vermerkt werden kann.

Redaktion des «Pionier»,
Schrennengasse 18, Zürich 3.

SEKTIONSMITTEILUNGEN

Zentralvorstand des EVU, offizielle Adresse: Sekretariat, Schrennengasse 18, Zürich 3
Telephon E. Abegg, Geschäftszeit 25 89 00, Privat 33 44 00, Postcheckkonto VIII 25090

Sektionen:	Sektionsadressen:
Aarau:	P. Rist, Jurastr. 36, Aarau.
Baden:	O. Staub, Martinsbergstr. 24, Baden.
Basel:	F. Brotschin, In den Ziegelhöfen 169, Basel.
Bern:	Postfach Transit, Bern.
Biel:	Hptm. M. Bargetzi, Museumstr 21, Biel.
Fribourg:	Cap. M. Magnin, Avenue St-Paul 7, Fribourg.
Genève:	W. Jost, 3, rue des XIII Arbres, Genève.
Glarus:	F. Hefti, Kaufm., Nidfurn (Glarus).
Kreuzlingen:	H. Weltin, Konstanzerstr. 39, Kreuzlingen.
Langenthal:	E. Schmalz, Hard, Aarwangen.
Lenzburg:	A. Guidi, Typograph, Lenzburg.
Luzern:	Lt. Th. Umhang, Eschenstr. 22, Luzern.
Mittelhaut:	W. Schwab, Neuwies, Heerbrugg.
Oberwynen- und Seetal:	K. Merz, Bahnhofpl., Reinach (Aarg.).
Olten:	W. Gram, Aarauerstr. 109, Olten.
Rapperswil (St. G.):	A. Spörri, Rosenstr. 519, Rüti (Zch.).
Schaffhausen:	Oblt. W. Salquin, Munotstr. 23, Schaffhausen.
Solothurn:	K. Vetterli, Allmendstr. 53, Solothurn.
St. Gallen:	V. Häusermann, ob. Berneckstr. 82a, St. Gallen.
St.-Galler Oberland:	O. Gubser, am See, Wallenstadt.
Thun:	Oblt. B. Leuzinger, Aarestr. 36, Thun.
Uri/Altdorf:	Ernst Siegrist, Attinghausen (Uri).
Uzwil:	A. Hug, Wiesentalstr. 185, Uzwil.
Vaud:	Section de Transmission de la Société Vaudoise du Génie, Case Ville 2233, Lausanne.
Werdenberg:	H. Rhyner, Lehrer, Krankenhausstr., Grabs (Kt. St. Gallen).
Winterthur:	Postfach 382, Winterthur.
Zug:	Oblt. A. Käser, Bleichemattweg 7, Zug.
Zürcher Oberland, Uster:	Postfach 89, Uster.
Zürich:	Postfach Fraumünster, Zürich.
Zürichsee, linkes Ufer:	Lt. A. Hug, Wannenstr. 7, Thalwil.
Zürichsee, rechtes Ufer:	M. Schneebeli, alte Landstr. 202, Feldmeilen.

Verbandsabzeichen

für Funker oder Telegraphen-Pioniere zu Fr. 1.75 können bei den Sektionsvorständen bezogen werden